

PROVINCE DE QUÉBEC

COMITÉ DE VIGILANCE DU L.E.T.

PROCÈS-VERBAL DU JEUDI 9 FÉVRIER 2012

Le 9 février 2012 se tenait à la salle de réunion du bâtiment administratif du Service de l'entretien du territoire à 9 h, la vingt-cinquième réunion (1^{re} réunion en 2012) du Comité de vigilance du L.E.T., à laquelle assistaient :

- √ Monsieur Michel Côté, citoyen et président
- √ Monsieur Marcel Bélanger, président de la SOGERM
- √ Monsieur Steve Girard, conseiller du district #6
- √ Monsieur Dany Giroux, urbaniste à la Ville de Matane
- √ Madame Caroline Ratté, coordonnatrice à l'environnement et au développement durable

ÉTAIENT ABSENTS :

- √ Monsieur Pierre Thibodeau, préfet de la MRC de Matane
- √ Monsieur Harold Forbes, conseiller à l'environnement et aux cours d'eau à la MRC de Matane

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

À 9 h 10, monsieur Michel Côté souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité en laissant les varia ouverts.

2. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2011

Le procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2011 ayant été lu par tous les membres du comité préalablement à la réunion, il est adopté sans lecture à l'unanimité.

3. Suivi du procès-verbal de la réunion du 8 décembre 2011

Au point 3, Caroline Ratté mentionne que les lignes directrices relatives aux écocentres n'ont pas encore été publiées et que, par conséquent, la demande formelle à envoyer au MDDEP pour régulariser la situation de l'écocentre, considéré comme un centre de tri, n'a pas encore été envoyée.

Au point 3 toujours, Caroline Ratté nous informe que l'entente intervenue avec Uniboard pour l'utilisation de cendres comme matériel de recouvrement journalier est d'une durée de trois (3) ans, soit de mai 2011 à mai 2014.

Concernant la modification du décret du L.E.T., les résultats d'analyses sur la conduite de lixiviat ont été transmis au MDDEP.

Marcel Bélanger nous informe qu'il a visité le L.E.T. avec Michel Côté et qu'il a trouvé sa visite fort intéressante.

Au point 5, Caroline Ratté nous informe que la demande de certificat d'autorisation pour l'utilisation de résidus de nettoyage des rues et de résidus de regards et puisards comme matériel de recouvrement journalier au L.E.T. a été envoyée, mais nous n'avons pas encore obtenu l'autorisation.

Au point 8 a), les membres du comité mentionnent qu'il est bien d'avoir envoyé le calendrier des collectes avec le compte de taxes et d'y avoir inséré de l'information complémentaire sur la gestion des matières résiduelles.

Au point 8 a) toujours, Caroline Ratté nous énonce les informations reçues du MDDEP concernant la réglementation spécifique aux « cours à scrap ». Les « cours à scrap » existantes avant 1993 n'ont pas l'obligation de détenir un certificat d'autorisation du MDDEP, à moins qu'elles aient augmenté leur production depuis 1993. Les « cours à scrap » établies après la modification de la Loi sur la qualité de l'environnement en 1993 ont l'obligation de détenir un certificat d'autorisation du MDDEP. Le MDDEP effectue des inspections ponctuelles.

Au point 8 b), Caroline Ratté mentionne que les cadenas pour les piézomètres seront remplacés et qu'elle s'informera auprès du Service du greffe quant à la responsabilité de la Ville si la clôture du bassin d'accumulation du lixiviat demeure ouverte. Elle mentionne également que la lettre d'appréciation envoyée aux employés de l'écocentre et du L.E.T. a été très appréciée de ceux-ci.

4. Statistiques matières résiduelles – année 2011

Caroline Ratté présente un résumé des statistiques de l'année 2011. Les statistiques complètes seront présentées ultérieurement aux membres du comité par courriel. On constate que les quantités enfouies et les quantités récupérées au centre de tri en 2011 sont presque égales aux quantités 2010.

5. Tarification 2012

La tarification pour le L.E.T. est passée de 127,88 \$ à 128,19 \$/tonne en 2012, dû à l'augmentation de la redevance à l'enfouissement.

La tarification pour l'écocentre est demeurée inchangée, soit 40 \$/tonne pour les ICI. Les frais de 5 \$/moniteur ou écran ont été abolis.

6. Varia

a) Sensibilisation/vulgarisation

Marcel Bélanger suggère, suite à sa visite du L.E.T., qu'il serait intéressant de réaliser un reportage vidéo sur le fonctionnement du L.E.T. et d'informer les citoyens qu'il existe un comité de vigilance du L.E.T.

Il est également suggéré de proposer à Cogeco d'effectuer un reportage au centre de tri qui serait la suite logique du reportage sur les matières récupérables.

b) Dépôts sauvages et débris dans les cours privées

Steve Girard propose de sensibiliser les citoyens à ramasser les détritiques ou gros rebuts qui traînent dans leurs cours ainsi que d'intensifier la surveillance par rapport aux détritiques qui traînent dans les cours sur tout le territoire de la MRC.

Il est également proposé de vérifier la possibilité de faire les collectes de gros rebuts sur appel de façon mensuelle ou bimensuelle, comme cela se fait dans d'autres municipalités.

c) SP-1 : pompes à lixiviat

Caroline Ratté nous informe que les pompes à lixiviat sont probablement bouchées et qu'elles ont cessé de fonctionner. Elles devraient être vérifiées au début du mois de mars environ par une entreprise spécialisée.

9. Date et heure de la prochaine réunion

La prochaine réunion est prévue le jeudi 19 avril 2012 à 9 h.

10. Levée de la réunion

L'assemblée est levée à 10 h 10.

La secrétaire,

[Original signé]

Caroline Ratté, coordonnatrice
à l'environnement et au développement durable